



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stations-service

Question écrite n° 62850

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la situation des petites stations-service en milieu rural. La pratique des prix d'appel sur les carburants par les grandes surfaces constitue une concurrence déloyale au détriment des petits détaillants dont le nombre décroît dangereusement chaque année. Il convient qu'une réglementation soit établie dans un souci de préservation de l'activité en zone rurale et de sécurité de l'approvisionnement et qui permette aux stations-service de faire face à cette situation. Il lui demande en particulier que des fonds substantiels soient débloqués en faveur du comité des professionnels détaillants de carburants (CPDC). Il lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre dans ce sens, et en particulier la suite que le ministère entend donner à l'annonce faite de revoir les règles de la distribution.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62850

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3645